



AU SOMMAIRE

Éditorial page 1

Politique

- + Compte-rendu de la réunion de préparation du colloque par Gérard La Cognata page 2
- + La détérioration de l'Image de la France en Afrique :raisons et ressentiments par Daniel Voizot page 3

Développement

- + L'UE et la Chine devrait coopérer pour réduire l'utilisation du charbon en Afrique par Louis Caudron page 8
- + L'engagement de la Fondation OPALS contre les faux médicaments par le Pr Marc Gentilini page 11
- + Afrique(s) Des emplois locaux par Jean-Patrice Poirier page 12

Culturel

- + Histoire fantasmée de la rue Monsieur : chapitre 4 par Gilles Lainé page 13
- + Nouvelle : Les voisins d'Alfred par Louis dit Loys Dupuy page 14
- + Cinéma /Retour du Fespaco par Xavier Blanchard page 16

Revue de presse

- + Sortie Revue « Afrique Contemporaine » n°275 Les femmes et la souveraineté alimentaire par Pierre Jacquemot page 18
- + Sommaire

ÉDITORIAL

Cette année, l'association organisera son premier colloque en septembre prochain. Son thème en sera l' « Image de la France en Afrique/ Vers un renouvellement des relations franco-africaines. Le bulletin consacre ces deux premiers articles à la préparation de celui-ci. Gérard La Cognata fait le compte-rendu de la 2 ème réunion de son comité de préparation qui s'est tenu à Paris le 9 mars dernier. Daniel Voizot après Christian Bouquet dans le bulletin n°7 présente son analyse sur la détérioration de l'image de notre pays sur le continent africain. Dans la partie Développement/Environnement, Louis Caudron prolonge sa réflexion sur la Cop 27 en traitant des problèmes de l'énergie en particulier de l'utilisation du charbon. Le professeur Marc Gentilini montre l'engagement de la Fondation OPALS dans la lutte contre les faux médicaments en Afrique. Jean-Patrice Poirier du « Groupe Initiative Afrique » insiste sur le rôle du secteur privé dans la création d'emplois locaux si nécessaire pour employer la nombreuse jeunesse africaine. Dans la partie Culture, Gilles Lainé nous livre le chapitre 4 de l'Histoire fantasmée de la rue Monsieur « La bouteille d'Apremont » et Loys Dupuy sa nouvelle « Les voisins d'Alfred ». Xavier Blanchard fait part de ce qu'il a retenu du Fespaco, le festival cinématographique de Ouagadougou. Enfin, Pierre Jacquemot annonce la parution prochaine du n°275 d' « Afrique contemporaine » sur les femmes et la souveraineté alimentaire en Afrique.

Joël Dine Gérard La Cognata Michel Bousquet

De la politique

SOMMET FRANCE-AFRIQUE



Colloque de septembre 2023

Compte-rendu de la réunion du comité de préparation « FRATERNITE AFRIQUE » Paris, le 9 mars 2023

Par Gérard La Cognata

Présents : Michel Bousquet, Pierre Jacquemot, Gérard La Cognata, Jean-Louis Dommergue, José Gohy, Daniel Voizot, Jean-Patrice Poirier, Jean-Paul Gourévitch. Joël Dine, président, empêché, n'a pu participer à la réunion. Gilles Lainé était excusé.

Début de la réunion : 14 h

La réunion du comité préparatoire (1) avait pour objet l'examen des questions relatives à l'organisation (organisation et contenus) du colloque de septembre qui sera consacré à « l'Image de la France en Afrique/Pour un renouvellement des relations franco-africaines ».

Elle devait formuler des propositions/décisions sur les sujets abordés.

Les participants ont examiné successivement les points de l'ordre du jour proposés par le président dans le message qu'il a adressé préalablement aux membres du comité.

Sur les différents questions évoquées, les échanges ont abouti aux conclusions-propositions suivantes :

1) Le colloque devrait se tenir en une après-midi, entre 13h30/14h et 18h/18h30. Une durée de 4H à 5h en 2 séquences paraît pleinement satisfaisante.

Les participants proposent également que la date du colloque soit reportée fin septembre. La date retenue (le 8 septembre) est beaucoup trop proche de la rentrée, notamment scolaire. Un contact devra être vite établi avec le Sénat pour modifier, si possible, cette date.

2) Les deux séances (l'image//le renouvellement) pourraient s'organiser de la manière suivante :

- un exposé sur le sujet d'une quinzaine de minutes d'un spécialiste de la question ;
- les réactions à l'exposé de quatre « experts » choisis en fonction notamment de leur position bien affirmée sur le sujet (10 minutes par expert) ;

- un modérateur organise et modére les échanges entre les intervenants et le public(1h).

Ce schéma s'appliquerait aux deux séances.

3) Autre point important : Nécessité d'accorder une place importante à des Africains choisis en fonction de leur intérêt pour les sujets. Aussi bien pour les « experts » que pour les modérateurs.

- 4) Absolue nécessité de la mise au point et de la réalisation d'un plan de communication (Jeune Afrique, Le Monde Afrique... ??). De plus prévoir enregistrement et prise de notes en vue d'une publication.
- 5) Proposition qui n'a pas été discutée mais qui a paru intéressante : Un grand témoin suit l'intégralité des travaux et, in fine, en fait un bilan... ce point devra être examiné en Avril, lors de la prochaine réunion du comité.
- 6) Deux orientations à ne pas perdre de vue qui ont fait l'unanimité des participants :
- Favoriser à tous points de vue l'avenir et les réflexions sur le futur par rapport au passé.
 - L'objectif de l'association et du colloque est prioritairement le public et les responsables français à tous les niveaux. Il s'agit de formuler des réflexions et des avis sur les deux thèmes programmés.
- 7) Grand intérêt de faire présenter le point de vue des autorités françaises. Inviter donc si possible : Mme Anne-Sophie AVE, « ambassadrice pour la diplomatie publique en Afrique » et un représentant de l'AFD
- 8) Plusieurs membres ont souhaité que le colloque fasse l'objet très rapidement d'une large publicité
- 9) De même plusieurs membres ont souhaité que les cotisations 2023 soient rapidement sollicitées ainsi que des contributions spéciales pour le financement du premier colloque.
- 10) La question des intervenants n'a été qu'effleurée. Des noms ont été évoqués, notamment le journaliste Vincent Hugeux, du Gabonais Bonaventure Mvél Ondo, professeur à Bordeaux.... Les choix devront être réalisés en Avril... Plusieurs participants ont suggéré que le premier thème soit présenté par Pierre Jacquemot qui a consacré plusieurs articles au sujet.
- 11) La prochaine réunion du comité (1) aura lieu le mardi 25 avril.

Fin de la réunion à 16h30

(1) Le comité chargé de la préparation du colloque de septembre est composé de 9 membres :

Joël Dine, Michel Bousquet, Pierre Jacquemot, Gérard La Cognata, Jean-Louis Domergues, José Gohy, Daniel Voizot, Jean-Patrice Poirier et Gilles Laîné.

Colloque de septembre 2023

La détérioration de l'image de la France en Afrique: raisons et ressentiments

Par Daniel Voizot

La détérioration de l'image de la France en Afrique et le discours porté par le Président Macron lors de sa dernière tournée africaine n'en finissent pas de susciter polémiques et questionnements.

"Entre Macron et l'Afrique: les bugs du nouveau logiciel" titrait une chronique du Monde du 15 mars 2023.

"Les africains ont besoin qu'on écoute ce qu'ils ont à dire" déclarait Mme Hélène Conway-Mouret, sénatrice des Français de l'étranger, dans un entretien avec Mme Viviane Porson pour Le Point

Afrique du 27 février 2023.

Le thème retenu pour le colloque en cours de préparation par l'association Fraternité Afrique,

"La détérioration de l'image de la France en Afrique, quelles politiques nouvelles ?", tombe à point nommé au moment où le débat public amène à se questionner sur la réelle existence d'une nouvelle politique de la France vis à vis des pays africains.

Contribuer à clarifier ce débat public, s'interroger sur la lisibilité du discours politique français annonçant une refondation, questionner sa cohérence, sa recevabilité et sa lisibilité s'avèrent plus que jamais nécessaire. Tentons d'en recadrer le contexte,

le confronter à la réalité des faits et le situer par rapport aux enjeux économiques et géostratégiques qui pèsent lourdement sur ce débat.

Une relation complexe brouillée par le mélange de facteurs anciens et d'événements récents

Le télescopage de différents facteurs conduisent à accréditer et légitimer une généralisation hâtive de la montée d'un ressentiment antifrançais en Afrique.

Passons en revue ces facteurs, du moins ceux qui sont le plus récurrents par ce qu'ils apportent au débat.

Le poids de l'histoire et le maintien de relations privilégiées avec un certain nombre de pays africains.

Il faudrait de longs développements pour rappeler cette histoire qui continue à agiter ressentiment et repentance sur la manière avec laquelle ont été traités les héritages de la colonisation : crime contre l'humanité, reconnaissance de sa brutalité, efforts tardifs d'administration et de construction d'infrastructures économiques et sociales, décolonisation assujettie, visées néocolonialistes, relations privilégiées au sein d'une Françafrique décriée, maintien d'un pré-carré, etc ...

La polémique sur le cas de la Françafrique, dont le fantôme vivrait encore et malgré sa mort maintes fois annoncée, continue à agir en arrière plan, est assez stérile. L'image maintes fois rabâchée, réductrice semble faire de moins en moins recette aujourd'hui.

Beaucoup d'intellectuels africains s'expriment maintenant pour rappeler la nécessité de se prendre en charge et appellent à cesser ce discours sur une "guerre imaginaire" contre la France présenté comme l'antidote du désenchantement et occulte la

reconnaissance de l'impuissance des pouvoirs des pays africains à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés aujourd'hui.

La polémique n'est toutefois pas enterrée, si on se réfère au "Deux poids, deux mesures" qui ressort du maintien de la relation politique privilégiée mise en avant avec des pouvoirs autocratiques, gérontocratiques et héritaires, comme on a pu le voir encore tout récemment (choix des pays visités lors de la dernière tournée africaine du Président Macron).

L'échec de la présence militaire française au Sahel dans sa lutte anti-djihadiste.

Le contexte récent de la lutte anti-djihadiste au Sahel et la reconnaissance de l'échec de la présence militaire française en soutien des États, le retournement des pouvoirs putschistes et de leurs alliances au Mali et au Burkina Faso, le départ demandé et acté de la présence militaire française jouent en faveur d'un retournement de l'opinion publique: échec annoncé, velléités de continuer à jouer le rôle de gendarme.

Beaucoup de raisons expliquent l'enlisement et l'échec:

- situation mal anticipée après la chute du régime de Kadhafi en Libye,
- objectifs mal définis de l'opération Barkhane (protéger la sécurité des Etats, des populations),
- incapacité des États de la CEDEAO à prendre le relais sur le terrain,
- mauvaise appréciation de la délinquance au sein des armées,
- effet d'occupation militaire par des troupes étrangères, ressentie par la population,
- opportunisme de la Russie et du groupe Wagner pour s'engager dans la brèche ouverte en laissant le flou total sur ses intérêts de court terme à se payer sur le dos de la bête.

L'histoire est dite. Le ressentiment anti-France exprimé ressort largement d'une manipulation

médiatique orchestrée, relayée par les médias, relayant la France au rôle de bouc émissaire dans une sorte de rite de désenvoûtement collectif et permettant aux colonels putschistes de redorer leur blason en se drapant dans une posture nationaliste et révolutionnaire.

Face à cela, les enjeux militaires et leur couplage avec des enjeux politiques et géostratégiques ne sont pas complètement clarifiés. A travers les accords militaires passés avec certains pays africains sur des objectifs de protection de la sécurité des États, le risque reste toujours évident d'une présence militaire française interprétée comme une "assurance vie" de pouvoirs vacillants et contestés. Conjugué avec l'application d'un "Deux poids, deux mesures" sur les exigences en terme d'application des règles de démocratie et de respect des droits de l'homme, la France met en jeu sa propre crédibilité et se fait prendre à son propre piège. De même, la reconnaissance de notre impuissance à contribuer au règlement de conflits meurtriers à haute intensité et à fort impact humanitaire, comme au Kivu et dans l'est de la RDC, pour ne pas se mettre à dos le pouvoir à Kigali, en rajoute à cette perte de crédibilité.

Des enjeux économiques encore importants

On évoque assez souvent des enjeux économiques importants qui se traduisent par une remise en question du positionnement privilégié des grands groupes français du CAC40 (Total, AREVA, Bolloré) et des autres acteurs économiques regroupés au sein du MEDEF International très présents en Afrique. Les entreprises françaises y seraient dénoncées pour se tailler la grosse part du gâteau.

Il serait plus juste de distinguer les enjeux des grands groupes largement soutenus par les pouvoirs publics français qui mettent en avant et leur contribution à la sécurité de nos approvisionnements énergétiques en particulier.

Le fort soutien politique dont ils font l'objet, les pratiques qu'ils ont développées pour s'implanter (commissions, corruption, réseaux occultes) les placent directement dans le viseur de ceux qui critiquent leur rôle de prédateur. A cela s'ajoute l'amertume des populations qui estiment à juste titre n'avoir pas bénéficié des mannes financières (emplois, infrastructures) desquelles ils espéraient un meilleur niveau de vie ou dénoncent les retombées parfois désastreuses de leurs investissements sur l'environnement.

En ce qui concerne les autres acteurs économiques, le paysage est assez diversifié. Certains sont présents en Afrique de manière historique (Banques, assurances, sociétés de service, BTP), d'autres sont apparus plus récemment venus dans le mouvement de se positionner sur des créneaux en pleine expansion et à marges confortables (entreprises de la grande distribution). Ils sont dans la compétition aux côtés d'autres concurrents européens ou méditerranéens et développent leur implantation généralement en partenariat ou en alliance avec des opérateurs locaux. On ne peut guère leur incriminer d'alimenter le ressentiment tant qu'ils respectent les règles de la concurrence et

de la législation locale. Ils sont par contre largement visibles dans les grandes villes africaines et leur image de représentants ou filiales de groupes français les place en symbole de la puissance française face à des manifestants décidés à exprimer leur frustration (caillassages, pillages).

L'arrivée de nouveaux acteurs sur ce terrain (Turquie, Inde, Brésil, Chine) ne fait qu'aviver cette concurrence qui est dans l'ordre des choses. Le climat fait aux investisseurs ne facilite pas la tâche de ceux qui veulent s'implanter et laisse s'installer un doute sur la transparence et l'équité des contrats et des conditions fiscales qui leur sont accordées et les pratiques qui en résultent.

Le poids du débat français sur la question migratoire

L'exacerbation du débat français sur sa politique migratoire dans l'opinion publique et au sein des partis politiques pollue incontestablement l'image qui nous est renvoyée. Portée par l'extrême droite et la droite sécuritaire, la résurgence du fantasme sans fondement du "grand remplacement", de l'islamisation de la société française par le nombre et de la perte d'identité française biaise le débat par la peur qu'elle vise à réveiller dans l'opinion publique et dans l'électorat. Il s'agit en réalité d'un faux débat. La France, comme beaucoup d'autres pays européens, a toujours été une terre d'immigration sans pour autant perdre son identité.

François Héran sociologue et démographe, dans son cours au Collège de France "Introduction à l'étude des migrations" analyse largement ce qu'il en est des chiffres de l'évolution et de la nature de l'immigration en France au cours des années récentes. L'immigration en France est un phénomène ancien (significatif depuis le milieu du XIXème); son évolution récente est régulière et non massive ; elle est largement légale, réglementée par une législation qui définit des droits; sa légère inflexion récente est marquée par les effets de guerres et de conflits (Proche Orient, Afghanistan). Les efforts récents de la France pour accueillir les réfugiés sont restés bien en deçà de ceux d'autres pays européens relativement à leur population (Suède). Les discussions sur le sujet mélangent allègrement les comptabilisations de stocks, la part de la population française issue de l'immigration (qui a une histoire) et de flux, le nombre de titres de séjour accordés chaque année à des non-européens, chiffre assez stable compris entre 220 000 et 250 000 par an sur la période 2010-2020.

La politique migratoire en débat, celle sur laquelle s'appuie une politique de régulation

de l'octroi des titres de séjour, ne porte que sur une faible part (20% des flux). L'immigration irrégulière commence à être un peu mieux connue ; elle ne représente qu'une faible partie de ce flux et est en partie une immigration de transit.

On est loin des hordes d'immigrés envahissant le territoire national. La France "terre d'accueil" ne fait par ailleurs guère recette dans la préférence que lui accordent les nouveaux migrants parmi d'autres pays européens. Mais malgré cela, l'image que la France "terre d'accueil" se referme sur elle-même alimente au quotidien une frustration sensible dans la jeunesse africaine.

La politique restrictive des visas

L'application par les consulats d'une politique et de mesures restrictives d'octroi de visas est beaucoup plus insidieuse sur le ressentiment et les frustrations vécus en Afrique. Elle renforce l'idée que la France se barricade et que les africains ne sont pas les bienvenus en France.

La demande de visas s'est certes accentuée au cours des 10 dernières années, mais les modes d'instruction et d'attribution se sont durcis et complexifiés: demandes de RV préalable confiées à des sous-traitants, justificatifs à fournir (conditions de ressources, feuilles de paye, billet AR, justificatifs d'hébergement, motivation de la demande), coût du visa, perte des frais avancés en cas de refus. Les délais d'attente sont longs et le traitement des demandes (non explication du refus) est perçu comme aléatoire et arbitraire. Tout semble fait pour décourager le voyageur

La diminution de l'attractivité de la France

La diminution de l'attractivité de la France vis à vis des étudiants, chercheurs, artistes, intellectuels africains est réelle et largement ressentie. La France ne fait plus rêver !

L'offre d'études supérieures s'est développée et diversifiée dans les grandes capitales africaines (universités privées et payantes). Les conditions d'accès à l'inscription dans les universités françaises se sont complexifiées. Les candidats étudiants (Université, grandes écoles) affichent des préférences pour des formations de haut niveau proposées par les universités américaines ou canadiennes. Il en est de même pour les chercheurs (réduction des postes) et les enseignants de haut niveau préférant exercer leur compétences dans des universités américaines de renom et publier dans des revues à audience internationale.

Quelles réponses apportées par le discours politique français ?

Face à ces différents facteurs qui expliquent la montée d'un ressentiment anti France dans la jeunesse africaine, force est de constater que le discours politique qui lui est offert manque beaucoup de cohérence et de lisibilité, quitte à laisser nos partenaires s'interroger sur sa sincérité.

Le discours politique qui a été servi récemment mêle un peu tout cela en conjuguant le rappel des liens historiques, de proximité, culturels, de valeurs communes, qui unissent la France et le continent africain sans se soucier de savoir si c'est vraiment de cela dont les africains ont envie qu'on leur rappelle, comme s'ils ne le savaient pas déjà.

Il continue à se faire l'écho de sa rupture avec le passé ; le pré-carré, la Françafrique c'est fini !

A ne plus finir de s'en faire l'écho, y aurait-il encore une résonance ?

L'affirmation d'un nouveau mode de partenariat avec les pays africains sur des enjeux et des responsabilités partagées relève, elle aussi, du registre incantatoire. Depuis quand cette

affirmation leur est-elle servie: Mitterrand, Sarkozy, Hollande ?

Pas besoin de s'interroger plus sur les raisons d'un rejet de ce discours condescendant qui continue à faire passer la France comme "donneur de leçons", comme cela a été maintes fois rappeler.

Du développement et environnement



L'U.E. et la Chine devraient coopérer pour réduire l'utilisation du charbon en Afrique

Par Louis Caudron¹

Le charbon sert à produire plus du tiers de l'électricité dans le monde.

Dans le monde, le charbon reste une énergie d'avenir. La production mondiale de charbon a doublé depuis 2000 . Le charbon est très présent en Europe Centrale, notamment en Pologne, en Allemagne ou en République Tchèque. Dans le secteur Asie-Pacifique, la production de charbon a été multipliée par 4 en 30 ans. L'Indonésie, qui ne produisait pas de charbon avant 2000, est devenue en 2021 le premier exportateur mondial avec une production de 600 millions de tonnes.

L'Australie est passée de 200 millions de tonnes de charbon dans les années 90 à 500 millions de tonnes actuellement, ce qui fait du charbon un pilier de son économie. Les USA ont produit 611 millions de tonnes en 2022.

Pour les deux tiers, le charbon sert à produire de l'électricité. En 1989, 37,5 % de la production d'électricité dans le monde venaient des centrales à charbon. En 2021, cette part a légèrement diminué à 36 %, mais comme la production totale d'électricité a été multipliée par 2,5, la production d'électricité à

partir du charbon a plus que doublé en 30 ans. Il se construit actuellement beaucoup de centrales thermiques à charbon dans le monde. Avec le charbon, le monde n'est certainement pas sur la bonne trajectoire pour ralentir le changement climatique. Dans ce domaine, l'Union Européenne pourrait faire plus chez elle et en Afrique.

Le charbon en Asie-Pacifique et en Amérique

La Chine et l'Inde sont les deux pays du monde qui produisent et qui consomment le plus de charbon, mais ils sont aussi des champions du développement des énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire. La Chine est le premier producteur et installateur mondial de panneaux photovoltaïques. Elle dispose de 54 réacteurs nucléaires et en a 20 en construction. L'Inde a 22 réacteurs nucléaires en fonctionnement et 7 en construction. C'est l'Inde qui détient le record de la plus grande centrale solaire du monde, avec la centrale de Bhadla d'une superficie de 5700 ha et d'une puissance de 2245 MW, équivalente à 1,4 EPR. L'Inde et la Chine ont développé des grands barrages hydro-électriques sur les fleuves qui descendent de l'Himalaya. Ces deux pays ne pourront pas se passer du charbon à court ou même moyen terme, mais essaient de développer au maximum les alternatives.

En Amérique, les États-Unis produisent plus du tiers de leur électricité à partir du charbon. C'est aussi le pays qui produit le plus d'électricité nucléaire au monde avec 99 réacteurs. Les États-Unis viennent de

¹ Ingénieur général honoraire du génie rural et des eaux et forêts

promulguer l' »Inflation Réduction Act » qui affecte 370 milliards de dollars au soutien des industries vertes. Cela devrait permettre de diminuer l'utilisation du charbon. Dans les autres pays d'Amérique, le charbon représente moins de 5 % de la production d'électricité.

Le Charbon en Europe

En Europe, la Pologne détient le record européen de production d'électricité à partir du charbon (plus de 80 %), mais l'Allemagne, la Bulgarie, le Danemark, la Grèce, les Pays Bas, le Portugal, la République Tchèque et la Slovénie utilisent le charbon pour plus d'un quart de leur production électrique, parfois pour près de la moitié comme en Allemagne.

La guerre en Ukraine a entraîné la réouverture de centrales à charbon dans plusieurs pays, y compris en France. Venant après la crise du Covid qui avait montré notre dépendance vis-à-vis de la Chine, elle a amené L'Union Européenne à réagir en soutenant le développement des énergies propres.

Pour sortir du charbon, plusieurs pays d'Europe, comme l'Allemagne ou le Danemark, ont beaucoup développé la production à partir de l'éolien ou du solaire, mais comme ces énergies sont intermittentes, il faut disposer en plus d'une production d'électricité plus permanente et modulable, comme l'hydraulique ou le nucléaire.

Mais l'Europe est profondément divisée sur l'énergie nucléaire. Après la catastrophe de Fukushima de 2011, l'Allemagne et la Lituanie ont décidé d'abandonner le nucléaire. L'Italie ou la Pologne n'ont aucune centrale nucléaire. La Finlande a fait le choix du nucléaire pour se passer du charbon. La France a fermé en 2020 la centrale nucléaire de Fessenheim, puis décidé en 2022 de relancer un programme de centrales nucléaires.

L'Union Européenne doit redéfinir sa politique d'approvisionnement en énergie, mais cela ne paraît guère possible tant que les deux plus grandes économies de l'Union, l'Allemagne et la France ne se seront pas accordées sur le rôle de l'énergie nucléaire.

C'est indispensable pour diminuer l'utilisation du charbon.

Le charbon en Afrique

En Afrique, sur une population de 1,4 milliards d'habitants, près de 600 millions n'ont pas accès à l'électricité. Pour desservir les 2,5 milliards d'Africains prévus en 2050, il faudrait multiplier par 3 la production d'électricité d'ici 2050. En outre, l'urbanisation va augmenter la consommation moyenne par habitant. Pour 2050, l'ONU prévoit 50 millions d'habitants à Lagos, 35 millions à Kinshasa et 38 millions au Caire. Pour satisfaire les besoins, il faudrait, d'ici 2050, multiplier par bien plus de 3, si possible par 4 ou 5, la production électrique actuelle et construire dans certaines régions des centrales de grande puissance.

La production d'électricité en Afrique est de l'ordre de 900 TWh, soit un peu plus que celle de l'Allemagne. L'Afrique du Sud, le Botswana, le Maroc, le Niger ou le Zimbabwe produisent plus de la moitié de leur électricité à partir du charbon.

La capacité de production d'énergie renouvelable a augmenté de 180 000 MW en 2019 dans le monde, mais seulement de 2000 MW en Afrique. Si on ne corrige pas la trajectoire actuelle, l'électrification de l'Afrique se fera avec du gaz ou du pétrole et pour une bonne part avec du charbon.

Le financement de l'électrification en Afrique

La baisse des coûts de production de l'électricité à partir de l'éolien ou du solaire permet de développer beaucoup de petits projets décentralisés de production d'électricité. Ces projets sont bien adaptés au milieu rural, mais ils ne permettent pas de répondre aux besoins des 1,2 milliards d'habitants qui peupleront les villes africaines en 2050.

Comme il est de l'intérêt du monde entier d'aider l'Afrique à développer sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, beaucoup de sources de financement ont été

créées. La Banque Africaine de développement a créé le « Fonds pour l'Energie Durable en Afrique (SEFA) ». A la suite de la COP 21, on a eu l'« Initiative de l'Afrique pour les Energies Renouvelables (AREI) ». Les Etats Unis ont mis en place « Power Africa » et l'Union Européenne le « Partenariat Afrique-UE pour l'énergie ». Le Fonds vert pour le climat, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement, les crédits de l'Aide Publique au Développement peuvent financer des énergies renouvelables. En fait, ce n'est pas l'argent qui manque, mais les projets bien étudiés et concrets.

L'Europe et la Chine peuvent aider l'Afrique dans les énergies renouvelables et le nucléaire. L'Afrique pourrait développer des grands projets d'énergies renouvelables. Dans la zone équatoriale, plusieurs fleuves à gros débit peuvent être aménagés pour produire de l'électricité. Dans les déserts du Sahara ou du Kalahari, des centrales photovoltaïques peuvent couvrir des milliers d'hectares. La géothermie dans la zone du Rift africain et le vent en mer ou dans les zones littorales peuvent fournir de grandes quantités d'énergie.

Mais l'Afrique n'a pas assez d'ingénieurs pour élaborer ces grands projets. Les capacités d'ingénierie pour ces projets existent en Europe et en Chine. Le plus grand service que l'Europe et la Chine pourraient rendre ensemble à l'Afrique serait de proposer à l'Union Africaine de créer et de financer ensemble des missions d'ingénieurs africains, européens et chinois pour étudier les grands projets d'énergies renouvelables les plus intéressants d'Afrique. Au bout de deux ans, ces équipes pourraient certainement proposer aux financeurs nationaux et internationaux une dizaine de projets qui auraient un impact régional sur l'approvisionnement en énergie, tout en donnant à l'Afrique une image plus moderne.

Parallèlement, la Chine et l'Europe pourraient accueillir des centaines, voire des milliers d'ingénieurs africains pour les former aux techniques de l'énergie nucléaire.

Si des grands projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ne sont pas réalisés d'ici une quinzaine d'année, les énormes besoins de l'Afrique seront satisfaits d'abord par le pétrole, puis, quand la production de pétrole baîssera, par le charbon.

La coopération Chine-Europe en Afrique : un pari gagnant-gagnant

La coopération avec la Chine en Afrique permettrait à l'Europe de montrer qu'elle peut garder des relations normales avec la Chine et ne souhaite pas s'impliquer unilatéralement dans la rivalité entre les États-Unis et la Chine.

En Europe, le rassemblement de compétences techniques pour développer des projets d'énergies renouvelables en Afrique devrait recevoir un fort soutien du grand public.

Pour l'Union Africaine, une coopération avec la Chine et l'Europe a beaucoup d'avantages. Il ne peut pas y avoir d'accusation de néocolonialisme et c'est dans un domaine d'avenir où elle a tout intérêt à montrer qu'elle est active.

Pour la Chine, le financement de missions d'ingénierie lui permet d'être très présente en Afrique sans engager beaucoup de nouvelles dépenses. La Chine et L'Union Européenne peuvent aussi espérer que les grandes entreprises chinoises et européennes seront ensuite bien placées pour réaliser les travaux en bénéficiant des financements nationaux et internationaux.

L'accès à l'électricité est un facteur essentiel de développement. Le financement conjoint de missions d'ingénierie européenne et chinoise dans les énergies renouvelables serait un moyen très efficace de contribuer au développement de l'Afrique, tout en servant les intérêts du monde entier en diminuant l'utilisation des énergies fossiles en Afrique. Tout le monde y gagnerait.

L'engagement de la Fondation OPALS contre les faux médicaments

Par le Pr Marc Gentilini

Plus mortel que le paludisme, plus rentable que la drogue, le trafic de faux médicaments, faux vaccins et faux dispositifs médicaux constitue un problème de santé publique grave, mondial, qui frappe non seulement des malades mais parmi eux les plus pauvres. C'est donc un double crime !

L'Afrique, « terrain de jeu favori des traquants », est le continent le plus durement touché et le trafic est en pleine expansion. Longtemps considéré comme l'apanage des pays à faible revenu, ce commerce mortifère sévit désormais sur les cinq continents.

Antibiotiques, antipaludiques, antirétroviraux, antidiabétiques, antalgiques, anticancéreux... sont les classes thérapeutiques les plus concernées. Médicaments princps mais aussi génériques, tous sont atteints, en médecine humaine et vétérinaire. Les vaccins et les dispositifs médicaux sont, eux aussi, ciblés.

Sans principe actif, sous-dosés, surdosés ou dotés d'une molécule inappropriée voire毒ique, ces produits falsifiés ne guérissent pas ou tuent. Ils constituent une menace sérieuse pour la santé, à l'échelle individuelle (aggravation de la pathologie, intoxication...) et collective (propagation des épidémies, aggravation de la résistance aux anti-infectieux...).

Cette "arnaque" thérapeutique requiert une mobilisation générale !

Crée en 2020 dans la continuité de l'engagement pionnier de la Fondation Chirac (2008) et de l'OPALS (Organisation PanAfricaine de Lutte pour la Santé, 1988), la Fondation OPALS procède de la mise en commun de leurs objectifs et de leurs moyens pour :

- lutter contre le fléau du trafic de faux médicaments, faux vaccins et faux dispositifs médicaux,
- dénoncer le faux en santé sous toutes ses formes, et
- améliorer l'accès de tous à une santé de qualité.

En Afrique, la Fondation OPALS se bat contre le commerce criminel des médicaments falsifiés par :

- Le plaidoyer politique, au plus haut niveau des Etats, en appelant les décideurs à prendre des mesures contre ce fléau, notamment en adhérant à la Convention Médicrime du Conseil de l'Europe.
- La formation des professionnels de santé : médecins, pharmaciens, vétérinaires, infirmiers, sages-femmes, orthophonistes...à l'Université et en formation continue.
- La sensibilisation de l'opinion publique, par tous les moyens (Internet, presse généraliste et scientifique, conférences, campagnes de sensibilisation).
- L'action de terrain : recueil et analyse d'échantillons, soutien au développement de la pharmacovigilance...

La Fondation OPALS est abritée par la Fondation de l'Académie de Médecine de France. Elle est, en outre, membre observateur du Comité des Parties de la Convention Médicrime du Conseil de l'Europe depuis le 26 mai 2021.

En savoir plus :

<https://www.opals.asso.fr/faux-medicaments/>

Afrique(s), Des emplois locaux !

Par Jean-Patrice Poirier²

Les jeunes Africains, d'après un récent sondage, sont optimistes mais très inquiets sur le manque d'emplois et la corruption. En effet, le chômage est endémique et ce n'est pas fini. D'ici 2050, selon la Banque africaine de développement, 580 millions de jeunes vont arriver sur le marché du travail.

Pourtant, ce continent ne manque pas d'atouts : matières premières, terres cultivables, jeunesse, élites et diasporas. Mais « les Afriques » sont pauvres. Ce continent, avec 17% de la population de la Terre, représente seulement 1% de la production manufacturière mondiale. Le Maroc, le Nigeria et l'Afrique du sud, entre autres, montrent que l'on peut faire plus. Concernant l'agriculture, la balance commerciale de l'Afrique est déficitaire alors que 60% des terres arables mondiales encore disponibles sont africaines !

Le manque d'emplois officiels conduit de nombreux jeunes vers l'économie informelle, où ils font souvent preuve de créativité, mais qui n'est pas durable. D'autres, désœuvrés, se laissent séduire par les promesses de « terroristes » ou bien par les sirènes de la migration.

La création d'emplois locaux est possible et devient urgente. Mais cela n'arrivera pas tout seul et ne se fera pas sans le secteur privé. Les entreprises africaines et internationales devraient être incitées à investir plus comme le font déjà certaines d'entre elles (parmi les françaises Orange et Total). Les Africains sont entreprenants, des exemples positifs existent : grandes groupes africains (Dangote au Nigeria, Danpullo au Cameroun...) ainsi que des PME-PMI un peu partout. Mais ces cas sont trop rares. Selon le FMI, l'Afrique a besoin de créer, chaque année, 20 millions d'emplois, alors que la tendance actuelle est à

la création effective de seulement 5 millions d'emplois annuels.

La croissance économique du continent a été, ces dernières années, d'environ 4% par an, avec des cas particuliers intéressants comme l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire ou la RDC. Mais cette croissance économique est trop faible. La Chine avec, pendant 40 ans, une croissance autour de 10%/an a sorti de la pauvreté plus de 800 millions de Chinois et amené le PIB à 13 000 \$ par habitant. Celui d'un Africain n'est que de 2 100 \$!

Alors, que faire pour créer des emplois source de croissance économique ? Trois leviers sont disponibles aux mains des décideurs politiques : le développement des entreprises locales, la modernisation de l'agriculture, qui possède un formidable potentiel et les investissements directs de l'étranger. La diaspora, au premier rang des transferts d'argent, doit réorienter ses flux vers les investissements plutôt que vers l'assistanat.

Face à l'enjeu majeur de la création d'emplois, l'Afrique n'est pas seule. Plus que la Chine, l'Europe doit nouer avec l'Afrique des partenariats volontaires, engagés et équilibrés. Ces deux continents ont un avenir en commun à construire.

² Consultant international Eau et environnement

De la culture



HISTOIRE FANTASMÉE DE LA RUE MONSIEUR

Chapitre 4 : Souvenirs d'une bouteille d'Apremont

Par Gilles Lainé

Je suis une bouteille d'Apremont et je peux vous en raconter ! Plus de vingt années passées dans cette cave, ça en laisse des souvenirs !

C'est en une belle fin d'année 1981 que j'ai quitté ma Savoie natale pour rejoindre mon propriétaire qui s'installait à Paris, pour travailler dans une belle demeure rue Monsieur où était installé son ministère. La cave du 18^{ème} siècle y était agréable, ni trop humide, ni trop sèche, bien ventilée. J'y ai retrouvé quelques collègues aux accents prononcés, venant des quatre coins de l'hexagone. Des oubliées m'ont-elles dit ; l'ancien propriétaire³, par ailleurs plus passionné par les papillons que par les grands crus, ayant mis un point d'honneur à ne pas laisser grand-chose ! Fort heureusement je n'étais pas venue seule, des cousins

Roussette et Chignin m'accompagnaient dans cet exil.

Une vieille bourguignonne (une rare bouteille de Meursault rouge des années 70) m'avait pris en affection et m'avait un peu raconté la maison : les réceptions dans les salons de l'hôtel particulier, celles plus démocratiques dans les salles de réunions de l'autre côté de la cour, les repas de travail à l'étage. Elle m'avait dit aussi que beaucoup de convives étaient Africains mais que les choses allaient changer, que le nouveau locataire allait recevoir des hôtes du monde entier... Mes collègues qui redescendaient en cave me racontaient l'excitation des invités et des agents de la maison, leur enthousiasme, les longues discussions, la diversité des langues. Mais cela n'a pas duré, un jour de novembre 1982 ce fut le grand exode qui allait s'achever le 8 décembre avec le départ de mon propriétaire. Mes frères et sœurs, appelés massivement dans les salles de réunion, m'abandonnèrent. Oubliée au fond d'une travée, je suis restée là jusqu'en 2008, 27 années d'observation, d'attentes, d'espoirs déçus. Après lui, de nouveaux locataires sont arrivés, le suivant manifestait peu d'intérêt pour le vin, plutôt porté sur la gaudriole. Ensuite il y en a eu beaucoup d'autres, l'un avait apporté avec lui des bouteilles de vin d'Amboise qui m'ont quelque temps tenu compagnie, un autre entreposait du fromage de Roquefort, un autre a même déposé des bouteilles de chouchen...

Et puis ce fut le grand chamboulement à partir des premiers jours de janvier 1998, j'entendais des camions dans la cour, le bruit des caisses que l'on charge et qu'on décharge et mes collègues disparaissaient progressivement. Après une période bien calme mais lourde d'inquiétudes de plusieurs mois ce fut à nouveau le chambardement. On vidait la cave des rares bouteilles et des quelques vieux papiers et un jour plus rien le noir et le silence.

En 2008 des étrangers sont entrés dans la cave, ils y ont déposé leurs baluchons et des outils de travail. Ils m'ont trouvé,

³ Pour les connaisseurs de la rue Monsieur, les différents locataires de la Rue Monsieur cités : Jean-Pierre Cot, Robert Galley, Christian Nucci, Bernard Debré, Jacques Gofrain et Charles Josselin.

poussiéreuse mais heureuse de réaliser enfin ma vocation. Je me souviens de deux sénégalais, d'un guinéen, de deux polonais ; mon ancien propriétaire aurait été heureux de constater cette ouverture sur le monde

Rappel des précédents chapitres : Le secret des jardins, Mamadou et Anita, Une histoire de fantomes.

NOUVELLE **Les voisins d'Alfred**

Par Louis dit Loys Dupuy

Alfred ne décolérait pas. Il s'était précipité vers la maison du maire et avait protesté vigoureusement dès qu'il avait appris la nouvelle. Mais ses réclamations n'avaient eu aucun effet et ses nouveaux voisins s'étaient installés.

Alfred était veuf depuis plusieurs années et sa solitude avait exacerbé ses tendances misanthropes. Il vivait d'une maigre retraite, ne fréquentait personne dans le village et ne sortait de sa demeure qu'en cas d'absolue nécessité. Sa seule amie était sa chienne, Nala, une bâtarde de race indéterminée, qui le suivait comme son ombre.

L'arrivée de ses voisins avait provoqué une certaine animation dans la petite localité bien tranquille. Un correspondant du journal local était même venu assister à leur installation. Imaginez ! Un couple d'émigrés maliens accueilli dans une minuscule bourgade de la France profonde : cela méritait bien un reportage...

Cette intrusion d'étrangers bousculait le quotidien de certains esprits chagrins vitupérant contre le comportement inconscient de ce maire qu'ils avaient surnommé le « Pangloss du village » en référence au personnage de Voltaire,

optimiste béat, répétant à l'envi : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes »... Campés dans leurs certitudes et obsédés par les slogans populistes, ils fustigeaient les dirigeants plus enclins à remettre en cause les détails de notre existence, au motif d'inverser la trajectoire climatique, qu'à réduire drastiquement ce qu'ils appelaient avec grandiloquence « le grand déménagement du monde ».

Monsieur le Maire, lui aussi, dénonçait les autorités autant qu'il s'employait, avec

patience et détermination, à convaincre ses administrés par des observations de simple bon sens. Selon lui, « l'assignation à résidence » n'existant plus, la mondialisation et l'information ayant créé le désir irrépressible de vivre un meilleur avenir que celui imposé par sa naissance, son village ou son pays. La liberté de tenter sa chance ailleurs avait fait sauter les frontières, les déplacements massifs des populations africaines étaient devenus inéluctables pour des raisons démographiques, climatiques, économiques et politiques.

Pragmatique autant que réaliste, ce maire, pétri d'expérience, réélu depuis des lustres, était convaincu que le futur était écrit : trop de pays africains à forte démographie, à faible croissance et à régimes politiques douteux étaient source imparable de flux migratoires à venir.

Secrètement, il espérait que les crises actuelles pourraient sonner comme une alarme et que le fatalisme ne devait pas épauler le populisme. C'est pour cette raison qu'il blâmait avec rage les responsables, français, européens, occidentaux qui se berçaient d'illusions sur les drames à naître à notre porte et ne se décidaient pas à mettre en œuvre une politique africaine avec beaucoup plus de moyens et beaucoup plus de force.

Omar et son épouse Mériem étaient loin d'imaginer à quel point ils étaient l'objet de

discussions aussi passionnées. Leur logement rejoignait celui d'Alfred par l'intermédiaire d'un petit hangar servant de débarras au maire qui habitait en face.

Le vieux paysan passait le plus clair de son temps à observer ses voisins qu'il trouvait de plus en plus encombrants. Tout en eux lui déplaissait : leurs discussions bruyantes dans une langue qu'il ne comprenait pas, leurs vêtements aux couleurs vives et leur présence quasi permanente dans la cour de leur maison. Son exaspération fut à son comble lorsqu'il découvrit Omar qui installait son tapis de prière juste contre le grillage marquant la limite de sa propriété. Éberlué, il resta immobile, contemplant les genuflexions de son voisin et écoutant ses litanies inintelligibles.

C'en était trop ! Quand la prière fut achevée et le tapis rangé, Alfred émergea de sa stupeur et, tout en maugréant, se rendit une nouvelle fois au domicile de l'édile. Le ton monta rapidement et les arguments de solidarité et de fraternité du maire furent sans effet sur la rancœur d'Alfred. Sa fureur était décuplée lorsqu'il partit en claquant violemment la porte.

Omar et Mériem l'avaient suivi du regard et se doutaient bien qu'ils étaient la cause de sa colère. Mais leur peu de pratique du français les empêchait d'engager la conversation avec ce voisin pour qui, visiblement, ils n'étaient pas les bienvenus. Ils se contentèrent donc d'esquisser un sourire amical quand Alfred passa devant eux en retournant à son domicile. Le vieux leur jeta un coup d'œil sombre et rentra chez lui en haussant les épaules.

Il passa la fin d'après-midi à ruminer son ressentiment et à boire plus que de raison pour oublier ces individus qui perturbaient sa vie. Nala, couchée à ses pieds, ne le quittait pas des yeux, peu habituée à cette agitation qui le gagnait de plus en plus.

Les verres d'alcool aidant, une colère sourde l'envahit. Il se leva en titubant, sortit en marmonnant d'une voix pâteuse, ferma la porte derrière lui et se dirigea vers un cabanon. Il s'empara d'un bidon qu'il versa

sur un vieux chiffon, avant de l'enflammer et de le jeter dans le hangar voisin. Fasciné, il regardait l'incendie qu'il venait d'allumer quand une bourrasque renvoya les flammes vers son logis.

Omar était sorti et tentait d'éteindre le brasier. Les villageois accouraient également, la sirène de la mairie appelait les pompiers volontaires.

Un aboiement plaintif provenant de la maison élimina en un clin d'œil les brumes alcoolisées dans lesquelles évoluait Alfred.

— Nala ! Ma chienne est restée dans la cuisine !!

Omar avait, lui aussi, entendu ; ignorant le danger, il se précipita à l'intérieur d'où il ressortit peu de temps après accompagné de la chienne qui rejoignit son maître avec une joie évidente.

Les pompiers étaient enfin arrivés et l'incendie fut rapidement maîtrisé. Les deux domiciles avaient subi quelques dégâts, mais restaient habitables. Omar toussait beaucoup, mais il était sain et sauf.

Alfred, hébété, caressait machinalement Nala en regardant fixement ce voisin qui n'avait pas hésité à braver l'incendie pour sauver son chien. Au fond de lui, un sentiment bizarre se faisait jour. Lui revenaient en mémoire les paroles du maire prônant l'amitié avec ceux qui ont une culture différente de la nôtre.

Il avait honte des ricanements qu'il avait émis en réponse. Comment réparer ? Il n'avait pas beaucoup de relations avec les villageois, mais ils se comprenaient. Avec ces étrangers, il ne savait comment se comporter. Il restait là, immobile, tandis qu'Omar l'observait. Ce fut le Malien qui fit le premier pas. Avec un sourire, il s'approcha et caressa la chienne, blottie près de son maître. L'animal se leva et lécha la main de son sauveur tandis qu'Omar dans un français approximatif disait à Alfred :

— Dans mon pays, j'avais un chien comme elle, mais j'ai dû la laisser là-bas.

Le vieil homme esquissa une sorte de sourire et répondit :

— Quand Nala aura des petits, je t'en donnerai un.

Les deux hommes se serrèrent la main tandis que le maire s'approchait et demandait :

— Je voudrais bien savoir comment cet incendie s'est produit. Tu as une idée Alfred ?

RETOUR DU FESPACO (25/02 AU 04/03/23)

Par Xavier Blanchard

Retrouvailles avec une ville inquiète...

Certains doutaient de l'opportunité de tenir cette 28ème édition du FESPACO dans le contexte actuel. En arrivant, j'ai donc été surpris par l'ambiance presque détendue de Ouaga ; certes quelques artères du centre-ville politique sont barrées, des soldats casqués patrouillent sur les 4x4 armés de canon DCA, mais ils semblent presque débonnaires... Peut-être sont-ils simplement heureux d'être là plutôt qu'à la poursuite de djihadistes ?

Les menaces sont néanmoins perceptibles : les chauffeurs de taxi se disent préoccupés par les attaques terroristes en brousse, assez près de Ouaga, même s'ils ne parlent pas facilement des "personnes déplacées", dont le nombre dépasserait 2 millions.

Les expatriés, eux (de nombreuses familles sont restées en France après les congés d'hiver, quand l'ambassadeur de France est devenu persona non grata) ne semblent plus craindre de débordements de manifestations populaires comme en 2014, mais les restaurants qu'ils fréquentent sont tous équipés de sas d'entrée, essentiellement destinés à éviter des attentats...

Le FESPACO, une fête réussie...

Une autre surprise en arrivant, je l'avoue : l'efficacité décontractée des organisateurs du festival. Mon accréditation était prête, les programmes disponibles et ... tout le monde souriait.

Le programme était très riche, avec 190 séances sur 8 lieux différents... Sur 29 longs métrages retenus dans la compétition

officielle, 11 provenaient d'Afrique de l'Ouest, 8 du Maghreb, 6 d'Afrique centrale et 3 d'Afrique australe.

L'Étalon d'or a été décerné à Ashkal du tunisien Youssef Chebbi (déjà vu à VISIONS D'AFRIQUE), un hommage désespéré à l'auto-immolation de Mohamed Bouazizi (décembre 2011), déclencheur de la révolution. La récompense de ce film est lue comme une condamnation de l'évolution très récente, autoritaire et raciste, du régime tunisien.

L'Étalon d'argent est allé à Sira d'Apolline Traoré (Burkina), un film d'actions assez simple montrant les exploits d'une jeune femme aux prises avec un groupe de terroristes au Sahel. Ce classement, peut-être plus politique qu'artistique, a agacé certains.

Deux autres films, hors sélection officielle, traitaient du terrorisme régional : un documentaire émouvant de Cyrielle Raingou (Cameroun), Le spectre de Boko Haram, et, plus surprenant, Les Épines du Sahel de Boubakar Diallo. Ce cinéaste burkinabé, habitué aux comédies faciles (cf. Les Trois Lascars) a choisi de montrer sa solidarité avec les personnes déplacées du pays. Comme il le reconnaît lui-même, il n'est pas aisément de passer de la comédie au drame...

Parmi la trentaine de films que j'ai vus, certains se réincarneront sur les écrans oléronais à l'occasion de VISIONS d'AFRIQUE 2023 (18-24 octobre). Je pense notamment à Mami Wata du nigérien C.J. Fiery Obasi, une fable très esthétique sur la violence politique et le progrès social, Simin Zetwal du mauricien David Constantin, un road-movie créole au travers des racismes mauriciens, Amchilini de Allamine Kader, un documentaire intelligent sur des mariages collectifs organisés au Tchad et, enfin, Xalé, les blessures de l'enfance de Moussa Sene Absa (Sénégal), qu'il faudra voir...

Et le sentiment anti-français ?

J'ai aperçu une manifestation anti-française, peu convaincante. Des burkinabés rencontrés tenaient à me préciser que les relations entre nos gouvernements ne concernaient que ... nos

gouvernements. Pour autant, je n'ai perçu aucun désaveu vis-à-vis de la politique burkinabée à l'égard de la France.

J'avais tenu à revoir à Ouaga L'argent, la liberté, une histoire du franc CFA de Katy Léna Ndiaye. La salle -le plaisir devenu trop rare en France de sentir vivre le public au cinéma- a réagi sensiblement aux doutes du film sur la légitimité des positions rémanentes de la France en Afrique de l'Ouest. Les spectateurs, sans penser à abandonner les FCFA qu'ils avaient en poche, goûtaient la relecture critique des relations avec l'ex-puissance colonisatrice...

Vivement la 29ème édition, en 2025 !

REVUE DE PRESSE



Sortie du n°275 d'Afrique contemporaine, avril 2023.

Les femmes et la souveraineté alimentaire: résilience, autonomie et inventivité

Le constat est fréquent dans le monde rural en Afrique : les transformations positives interviennent quand les paysannes parviennent à élargir leur espace de décision.

Le chemin vers plus d'autonomie, nombreuses sont celles qui l'ont emprunté notamment pendant la pandémie de la Covid-19. Pour contourner les entraves à la mobilité des personnes comme des biens, elles ont fait preuve d'ingéniosité tant en matière de production que de transformation des produits alimentaires. Elles ont veillé à la couverture alimentaire et nutritionnelle de leur famille et de leur communauté.

Les femmes jouent un rôle central – vital même - dans la matrice nourricière alors qu'elles ont un accès limité aux ressources et un pouvoir réduit pour assumer ce rôle. Les femmes sont pourvoyeuses à parts égales, voire unique, des besoins de la famille dans nombre de foyers modestes. Cette position oblige à l'agilité et leur confère un pouvoir d'arbitrage sur les ressources du ménage. Une situation bien connue à Dakar ou à Abidjan, désignée avec humour par le PAD (Programme d'ajustement domestique). En

période critique, gagner en autonomie suppose des stratagèmes. Les femmes en décident avec plus d'efficacité quand elles militent dans des associations de proximité. Sous couvert de sororité, de solidarité et de bienveillance, mâtinées souvent d'ingéniosité, elles animent des réseaux qui s'attaquent aux mauvaises conditions de la vie communautaire : hygiène, santé, éducation, accès à l'eau, accès au bois de chauffe, sécurité et stabilité sont des questions privilégiées, à côté de celles portant sur l'alimentation et la nutrition.

Peu à peu, pas à pas, les femmes dérangent les hiérarchies machistes, sortant de l'arrière-cour où elles sont souvent consignées pour affronter la rudesse du quotidien. À l'aune d'un tel cheminement inscrit dans la durée, né bien avant la dernière pandémie, la prise d'autonomie des femmes demeure en chantier. Elle doit affronter divers enjeux, comme celui de la productivité du travail et de la terre, celui de l'accès au crédit et aux marchés urbains et celui en amont de la sécurisation foncière, le seul moyen d'impliquer véritablement la paysannerie, et en particulier les femmes, dans la durée, celles-ci étant convaincues qu'elles sont alors capables d'œuvrer pour leur bien-être et celui des générations futures. L'autonomisation des femmes n'est pas dissociable d'autres conquêtes, et pour qu'elle soit une chance d'encapsuler les rapports sociaux, il faudra probablement qu'elle s'arrime à un projet politique, un projet d'aspiration vers plus de démocratie.

Ce numéro d'Afrique contemporaine, qui a mobilisé 24 auteures et auteurs du continent africain, met en lumière la contribution des femmes pour assurer la sécurité alimentaire dans une période critique. Ce thème est celui qui fut retenu lors du colloque du 89e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas du 11 au 12 mai 2022) à l'Université Laval à Québec, sous la responsabilité de Marie Fall professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dans cette publication, la troisième éditée par l'association « Nouvelle Afrique

contemporaine » créée en 2022, nous avons recherché une meilleure compréhension des principaux moteurs des transformations visant à conquérir une souveraineté alimentaire et nutritionnelle. Le but est de participer à l'élaboration d'un corpus de connaissances sur les capacités des femmes à assurer cette souveraineté au bénéfice de leur communauté comme de leur région en situation de crise plurifactorielle.

Les neuf articles originaux sont suivis de « Repères » préparés par la rédaction d'Afrique contemporaine. Ils proposent un « état de la question » sur quatre sujets : le foncier, l'innovation agricole, la nutrition et les habitudes de consommation. L'entretien avec Geneviève Parent, experte internationale en droit de l'alimentation, complète l'analyse et la met en perspective.

Revue Afrique contemporaine n°275

Sommaire

Les femmes et la souveraineté alimentaire: résilience, autonomie et inventivité

1. Éditorial : Pierre JACQUEMOT

Articles

2. L'autonomisation des femmes, une réponse à l'insécurité alimentaire
Marie FALL et Pierre JACQUEMOT

3. Le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire à Zinguinchor et sa périphérie (Sénégal)
Sécou Omar DIEDHIOU,

4. L'approvisionnement vivrier de Ouagadougou : récits de femmes à l'épreuve des mesures contre la Covid-19
Honorine Pegdwendé SAWADOGO

5. Les effets de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux de la zone des Niayes (Sénégal). Un bouleversement des rôles de genre ?
Oumoul COULIBALY et Cheikh FAYE

6. La commercialisation des légumes et stratégies résilientes des femmes des cheffes de ménages dans la zone du lac Tanma durant la pandémie COVID-19 (Sénégal)

Awa GUEYE, Diatou THIAW et Aminata NIANG

7. La contribution des femmes dans l'approvisionnement des produits vivriers pour une sécurité alimentaire dans le département de San-Pedro à l'ère du Covid-19 (Côte d'Ivoire).

Victorine HIEN épouse OUATTARA, Olayossimi ADECHINA et Souleymane DIOMANDÉ

8. Les « chasseuses de terre ». La sécurité alimentaire à l'épreuve de la propriété foncière chez les femmes Aïzo au Bénin

Rita N. N. OGBU, Elvis ABOU, Noroarisoa RAVAOZANANY et Hortensia Vicentia ACACHA-ACAKPO

9. L'inventivité des femmes transformatrices de riz, cas des petites unités d'étuvage de riz de Bouaké, Daloa et Odienné (Côte d'Ivoire).

M.E. DEPIEU, A.L. KANON, A. MAHYAO et C. KOFFI

10. Des actions à l'autonomisation des femmes dans la région de Poro (Côte d'Ivoire)

Adama TOURE, Segbé-Romaric BALLE et Kassoum TRAORE

Repères

Rédaction Afrique contemporaine

11. Les combats ardus des femmes pour le contrôle des terres

12. Les savoirs diversifiés des femmes, les semences et l'accès aux innovations

13. La lutte contre la malnutrition, d'abord un défi de femmes

14. « Manger local », vers un changement radical ?

Entretien

15. Le droit au service de la souveraineté alimentaire et de l'autonomisation des femmes

Geneviève PARENT, par Marie FALL

Chronique Constitutionnalisme et institutions politiques

16. Que faire de tous ces partis politiques en Afrique

La représentation politique à l'épreuve de la démocratisation partisane

Flavien ENONGOUÉ

Varia

17. Le quota genre comme technique de gouvernement au Burkina Faso : entre changement d'instruments et inertie politique

Abdoul Karim SAIDOU

Notes de lecture

18. Odome Angone, Femmes noires francophones. Une réflexion sur le patriarcat et le racisme au XXe-XXIe siècles (Mouniro Diallo)

19. Jean-Loup Amselle, L'invention du Sahel (Yves Gounin)

20. Philip Sands, La dernière colonie (Yves Gounin)

21. Marie-Eve Desrosiers et Yolande Bouka, Contestation en Afrique (Jean-Bernard Véron)

22. Xavier Garnier, Ecopoétique africaines. Un expérience décoloniale des lieux (Sylvère Mbondobari)

23. Gregory Smith, Where Credit is Due, How Africa's debt can be a benefit, not a burden (Marc Raffinot)

24. Policy Center for the New South, Rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique (Jean-Bernard Véron)

25. Colette Braeckman, Reed Brody, Pierre Hazan, Marc Schmitz et Philippe Lardinois, Le cri muet des collines, dans l'Est du Congo, la guerre tourne en boucle (Pierre Jacquemot)